Image not found or type unknown

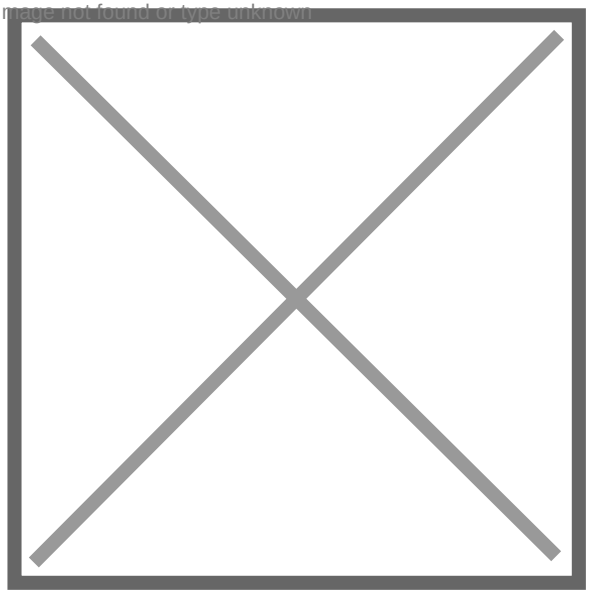

Facture edf beaucoup trop importante

Par **picoco**, le **09/02/2011** à **20:53**

Bonjour,
je suis en location dans une ancienne boulangerie qui a été rénové en 3 habitation séparée.
j'y est emmenagé il y a deux mois et la en recevant ma facture edf, je m'apperçoit qu'elle ets faramineuse.
j'appelle donc edf pour avoir des explication et ils me confirement la sommes, précisant qu'en un mois j'ai consommé près de la consommation normale d'une durée de 6 mois.
les nouveau voisin, locataire du même propriaitaire que le mien, m'ont appris que ce genre de desagrement arrivait souvent car le propritaire ne faisait aucune installation dans les formes.
ais -je un recours pour que mon propriaitaire doive s'acquitter lui meme de ma fdacture puisque c'est son manque de serieux qui me la imposé?
et ais je un recours pour quitter la maison en sachant que je n'y vis que depuis deux mois? je sens que d'autre choses comme cela vont arriver et je n'ai pas envie de devoir appeler tout les organisme d'energie qui existe.

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **23:15**

[citation]ais -je un recours pour que mon propriaitaire doive s'acquitter lui meme de ma fdacture puisque c'est son manque de serieux qui me la imposé? [/citation]
Commencez par prouver la responsabilité du bailleur.

[citation]et ais je un recours pour quitter la maison en sachant que je n'y vis que depuis deux mois? [/citation]
Vous envoyez votre congé avec préavis de 3 mois.

Avez-vous eu le DPE annexé au bail ? Si non, exigez-le par LRAR

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés